

ECOLE LES SOURCES  
Rue Croix-le-Maire, 16  
6760 VIRTON  
063/57.74.94  
[lessources@skynet.be](mailto:lessources@skynet.be)  
[www.lessources.be](http://www.lessources.be)

*Ensemble, développons chez l'enfant toutes les richesses  
qui lui permettront de devenir « Source de Vie »*

Chers Parents,

Nous avons le plaisir d'accueillir vos enfants en ce début d'année scolaire 2020-2021, et nous souhaitons à toutes et tous la bienvenue dans leur nouvelle classe.

Nous vous prions de lire les quelques indications qui suivent, et aussi de les garder précieusement durant l'année. Merci d'en parler à toute personne s'occupant aussi de votre enfant (grands-parents, gardienne, ...).

### 1. Heures d'ouverture :

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	mercredi
Début des cours	8h30	8h30
Périodes de cours	8h30-10h15 10h30-12h15 13h30-15h15	8h30-11h30
Fin des cours	15h30	11h30

Un accueil extra-scolaire payant est organisé de 7h00 à 8h00 et de 15 H 45 à 18 H.

**Nous insistons auprès des élèves qui retournent à midi afin qu'ils ne reviennent pas à l'école avant 13H00, la surveillance n'étant assurée que pour les enfants restant au repas durant ce laps de temps.**

### 2. Présence à l'école :

En primaire, l'école est obligatoire. Toute absence doit être justifiée, soit par un écrit à glisser dans le journal de classe. Les absences pour maladie de 3 jours et plus sont justifiées par un certificat médical.

Il est à noter que des absences non justifiées de plus de 9 demi-jours par an peuvent vous entraîner des problèmes avec l'administration !

### 3. Repas à l'école :

Les repas sont organisés durant le temps de pause de midi.

**2 possibilités** s'offrent à vous :

- prendre le repas complet : primaires : **3,50 €**  
maternelles : **2,90 €**

- manger le pique-nique au réfectoire sous surveillance : **0,50 €**  
qui nous permettent de payer le personnel assurant l'accueil et la sécurité des enfants.

Vous recevrez votre facture en fin de mois. Elles sont payables au bureau ou par virement au compte **IBAN BE31 7965 5383 0255**

Si les repas ne sont pas payés le 20 du mois suivant, nous demanderons que votre enfant prenne ses tartines jusqu'au moment où la somme convenue aura été versée.

Repas sans porc : les enfants qui souhaitent un repas sans porc peuvent en avoir un. Le fournisseur des repas garantit que tous les plats avec de la viande hachée (bolognaise, boulettes, lasagne, ...) sont déjà sans porc. Lorsque vous réservez, soyez donc attentif aux menus pour le choix du repas de votre enfant.

#### **4. Collations**

Par mesure de propreté dans la cour, aucun emballage n'est permis dans la cour de récréation. Le nom de l'enfant est noté sur chaque boîte ou boisson.

De plus, **les bonbons, sucettes et chewing-gum, chips et boissons énergisantes sont interdits** dans la cour de récréation.

**Nous déconseillons les friandises de l'après-midi car celle-ci est courte et les enfants mangent déjà à midi et encore à 16h00.**

#### **5. Accueil extra-scolaire**

Un accueil extra-scolaire est organisé du lundi au vendredi de 15h45 à 18h00.

Le mercredi, il a lieu de 11h45 à 18h00 (tartines obligatoires).

Merci de respecter ces horaires !

**Si vous venez rechercher vos enfants**, merci de prévenir Mme Monia (0495/429179) **.après 18h00, une note de 8€ de l'heure par enfant vous sera demandée, toute heure entamée étant due.**

A 16h00, une **école des devoirs** est organisée les **lundis, mardis et jeudis** pour les enfants de primaire (à partir du 10 septembre). Si, pour une raison quelconque, un surveillant n'était pas disponible un jour, l'école des devoirs aurait lieu dans le local de l'accueil extra-scolaire.

#### **6. Sortie des classes après 15h30.**

Par mesure de sécurité, **nous vous demandons de venir chercher vos enfants (de primaire) dans la cour des primaires** qui est surveillée. Attention ! Suite aux mesures liées au COVID, il vous est demandé d'attendre vos enfants derrière la grille le long du terrain de foot ou derrière la grille qui se situe dans la montée rue Croix-Le-Maire. Les enfants dont les parents ne sont pas encore là doivent attendre à la garderie. L'école ne serait en aucun cas responsable d'accident qui surviendrait après 15h45 **à un endroit non surveillé**. Aucune surveillance n'est assurée dans la cour des maternelles à cette heure. **Aucun enfant ne peut donc attendre seul dans la cour des maternelles ou sur le parking. Par ce fait, aucun élève de primaire ne peut grimper sur les jeux de la cour maternelle.**

Si vous n'avez plus d'enfant en maternelle, merci de passer **uniquement** via le passage **du côté du terrain de football**.

## 7. Maladie

En cas de maladie de votre enfant, **aucun enseignant n'est habilité à donner quelque médicament que ce soit**, sauf sur avis médical. Nous vous demandons donc de ne pas donner sirop ou médicament aux enseignants.

Par mesure de sécurité, les enfants malades ne resteront pas dans les couloirs durant les récréations.

Lorsqu'un enfant n'est pas en état de venir à l'école, le mieux est de le garder à la maison...

## 8. Pour les primaires, cours d'éducation physique.

Le cours d'éducation physique est un cours obligatoire. Seul un certificat médical permet à l'enfant de ne pas y participer. Votre enfant a besoin d'une tenue adéquate classique, soit un short ordinaire noir ou foncé, des pantoufles blanches ou claires, un tee-shirt clair.

La natation : les enfants vont à la piscine (2€) de la P4 à la P6 toutes les semaines ou presque (en fonction des horaires). Un maillot et un bonnet sont obligatoires. Actuellement, (mesures COVID) la piscine de Virton est fermée. Les élèves ont donc cours de gym.

## 9. Accès à l'école

Deux possibilités s'offrent à vous pour entrer à l'école :

- **Rue des Grasses Oies**, près de la piscine avec possibilité de stationner sur les parkings prévus autour du rond-point et d'amener ou de reprendre votre enfant en toute sécurité. **Permettez-nous d'insister comme chaque année sur les efforts importants à réaliser par chacun pour assurer une sécurité totale à tous les enfants de l'école. Nous vous en remercions d'avance.**

- **Rue croix le Maire, 16**, accès immédiat vers la cour de récréation sur la gauche à pied. Cet accès n'est disponible que pour les enfants qui viennent à l'école à pied. **Le parking de devant n'est accessible que pour les enseignants de l'école. Les parents ne peuvent pas s'y garer.**

## 10. Journal de classe /Konecto

Le journal de classe est un moyen de communication entre nous. N'oubliez pas de le consulter chaque jour, ainsi que les circulaires qui sont remises à vos enfants. Une nouvelle application Konecto sera mise en pratique pour faciliter la communication entre enseignants et parents.

## 11. Association de parents

L'association de Parents est très active dans notre école. Les personnes qui désireraient rejoindre cette association sont invitées à participer à l'assemblée générale qui sera convoquée dans les prochaines semaines.

## 12. Congés

Rentrée scolaire	mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2020
Fête de la Communauté française	dimanche 27 septembre 2020
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 2 novembre 2020 au vendredi 6 novembre 2020
Commémoration du 11 novembre	mercredi 11 novembre 2020
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1 <sup>er</sup> janvier 2021
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 15 février 2021 au vendredi 19 février 2021
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 5 avril 2021 au vendredi 16 avril 2021
Congé	vendredi 30 avril 2021
Fête du 1 <sup>er</sup> mai	samedi 1 <sup>er</sup> mai 2021
Congé de l'Ascension	jeudi 13 mai 2021
Congé	vendredi 14 mai 2021
Lundi de Pentecôte	lundi 24 mai 2021
Les vacances d'été débutent le	jeudi 1 <sup>er</sup> juillet 2021

**Journées pédagogiques :** 3 journées seront à prévoir dans le courant du deuxième trimestre.

## 13. Bulletins et réunion de parents

3 bulletins sont remis au cours de l'année scolaire (mi-novembre, mi-mars, fin juin). Une première rencontre avec les parents est prévue fin septembre, afin de faire le point après un mois d'école (sans bulletin). Les enseignants sont également disponibles à la sortie des classes ou sur rendez-vous.

## 14. Centre Pms

Le centre PMS attaché à notre école est situé au N° 17 de la rue Croix le Maire. Monsieur Gatelier est la personne référente pour l'école (063/578992). Le centre est à votre disposition pour tout problème que votre enfant rencontrerait. En cas de besoin, n'hésitez pas à le contacter. Toutes les consultations sont entièrement gratuites.

## 15. Site internet

Il vous est possible de suivre la vie de l'école de votre enfant en tapant [www.lessources.be](http://www.lessources.be) pour consulter notre site. Nous vous invitons à le visiter régulièrement car de nombreux travaux d'élèves de toutes les classes maternelles et primaires s'y retrouvent.

La Directrice et les enseignants de l'école « Les Sources »